

## ACTUALITÉS – novembre 2023

**Caisse de pension Valora: rachats privés**

Les assurés de la Caisse de pension Valora peuvent effectuer des rachats privés des prestations ordinaires et pour la retraite anticipée. Un rachat ne sert pas uniquement à améliorer la couverture de prévoyance en augmentant l'avoir d'épargne, mais peut également être déduit du revenu imposable.

Sur le portail en ligne «**myVPK**», vous pouvez simuler l'effet positif de votre rachat à la Caisse de pension Valora. Le montant du rachat possible est indiqué sur votre certificat de prestations actuel que vous avez reçu de notre part début octobre.

Afin que vous puissiez économiser des impôts avec votre rachat pour l'année en cours, le virement doit nous parvenir **au plus tard à la date de valeur du 29 décembre 2023**. Les coordonnées bancaires de la Caisse de pension Valora sont les suivantes :



Bulletin de versement

**UBS SA**  
**IBAN N° CH34 0023 0230 9017 5402 0**  
**BIC UBSWCHZH80A**

Vous n'êtes pas encore inscrit à la plate-forme «**myVPK**»? Les instructions ci-dessous vous guident pas à pas dans le processus de connexion. Le code nécessaire à l'activation vous trouverez sur votre certificat de prestations, qui vous a été envoyé par la poste en octobre. Vous pouvez également appeler le secrétariat CPV (+41 61 467 20 20). Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

→ Lien: [Instructions «myVPK»](#)